

S'il y a des députés à la Chambre qui considèrent avoir une connaissance particulière des questions fiscales, nous serions heureux qu'ils nous fassent part de leurs commentaires de façon que nous puissions nous assurer que la taxe que nous imposerons n'empêchera pas les compagnies d'entreprendre les activités d'exploration qui nous permettront d'augmenter nos approvisionnements sans priver le gouvernement du Canada d'une somme importante des revenus grâce auxquels nous pourrions financer la banque nationale de l'énergie et commencer à établir, plus rapidement que ne le pourrait le secteur privé à lui seul, une infrastructure importante et d'autres programmes économiques dans le domaine de l'énergie.

Une voix: Une taxe volontaire.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je n'y comprends rien. Le premier ministre vient de nous faire un énoncé de politique étonnant. Sauf erreur, la coutume veut que nous ne discutions pas de nouvelles politiques fiscales avec ceux qu'elles vont toucher. La tradition parlementaire veut que ce soit le gouvernement qui fasse les recherches, propose des projets et les fasse débattre puis adopter, sans en discuter au préalable avec les intéressés. De toute façon, monsieur l'Orateur, il en sera question plus tard.

Cependant, je voudrais demander au premier ministre s'il connaît un seul pays producteur au monde qui exige de ses consommateurs le prix international du pétrole. J'ai visité l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Équateur, le Venezuela et j'ai constaté que les prix imposés aux consommateurs ne correspondaient pas du tout au prix international. Ce prix, ils l'exigent de leurs clients à l'étranger, mais pas de leurs propres citoyens.

M. Clark: Je vais répondre à ces deux questions. D'abord, nous voulons nous assurer que cet impôt sera le meilleur possible. Par le passé, la pratique fiscale avait un défaut important et c'est que les impôts étaient trop souvent conçus par des personnes qui n'avaient aucune idée de leurs répercussions. Nous voulons être certains de la portée de ce nouvel impôt et c'est pourquoi nous allons demander l'avis du plus grand nombre possible d'intéressés. S'il y a des députés de l'opposition qui veulent nous faire connaître leur point de vue—et je songe à l'ancien secrétaire parlementaire du ministre des Finances, à l'ancien ministre des Finances et à un ancien conseiller fiscal—nous entendrons avec plaisir leur avis sur les répercussions de cet impôt.

Pour ce qui est de l'autre question, nous ne proposons pas de porter les prix canadiens au cours international. Nous proposons plutôt de mettre fin à une situation qui laissait le consommateur canadien à la merci des décisions de pays producteurs à régime politique instable.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Selon une résolution adoptée aujourd'hui, je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre puisse se former en comité plénier.

Les subsides

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

LA LOI N° 1 DE 1979-1980 PORTANT AFFECTATION DE CRÉDITS

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Laniel, reprend l'étude du bill C-23, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1980, présenté par M. Stevens.

Le président: Lorsque le comité a levé la séance plus tôt cet après-midi, il examinait l'annexe D du bill et la parole était au député de Cape Breton-Richmond-Est.

Sur l'annexe D...

M. Hogan: Monsieur le président, avant que le premier ministre ne vienne à la Chambre faire sa déclaration sur l'accord qui a été conclu à la réunion des premiers ministres d'aujourd'hui et sur la situation pétrolière, j'avais fait une ou deux suggestions au ministre de l'Expansion économique régionale en vue d'améliorer son ministère. Comme l'heure avance, je voudrais—vu certaines paroles du premier ministre et en dépit du fait que nous aborderons cette question demain plus en détail avec le ministre de l'Expansion économique régionale—insister surtout sur une question désespérément importante pour notre région. Je voudrais insister ici sur le mot «désespérément».

J'ai ici un télégramme que le président du district 26 du Syndicat international des mineurs unis d'Amérique, M. William H. Marsh, a envoyé le 8 novembre au ministre. En voici le texte:

Les augmentations presque quotidiennes des prix du pétrole qu'imposent les Arabes font augmenter les prix de l'énergie et de l'électricité au Canada et plus particulièrement en Nouvelle-Écosse. Les subventions consenties par le gouvernement fédéral à la Nouvelle-Écosse pour le pétrole s'élèvent à plus de 70 millions de dollars. Nous considérons qu'il est impératif d'intervenir immédiatement en vue de la mise en exploitation de la nouvelle mine dans la région de Donkin Morien. Veuillez intervenir le plus rapidement possible.

Le *Chronicle Herald* de Halifax a considéré cela si important qu'il a publié, en page une de son numéro du 5 novembre, un éditorial intitulé: «Autonomie énergétique: une performance médiocre». Malgré ce que le premier ministre vient de nous dire à propos des résultats de la réunion de cet après-midi, ce titre est encore vrai pour l'ensemble du Canada. Dans cet éditorial, on donne une description de la situation qui prévaut en Nouvelle-Écosse et dont la plupart d'entre vous sont au courant. Nous sommes, après l'Île-du-Prince-Édouard, la province qui importe le plus de pétrole étranger au Canada. Pour garder le ton du titre de l'éditorial, on pourrait dire que nous avons l'autonomie énergétique chez nous, au Canada, mais que notre performance est vraiment médiocre. Voici un passage de l'éditorial:

Le mieux, disent les spécialistes, c'est d'extraire du charbon et de convertir nos centrales au thermique. Malheureusement on temporise, on se fait tirer l'oreille pour ouvrir les mines qu'il faudrait pour produire du charbon.

Des plans, on en a par douzaines. Des promesses, par centaines. Mais en fait de gestes concrets, nous pouvons toujours courir.

Combien de fois ne nous a-t-on pas promis des crédits pour le développement des mines de Donkin? La remise en état des bouillères existantes du Cap-Breton? L'extension de la centrale à charbon de Lingan? Le programme d'exploration qui doit évaluer le potentiel des réserves de charbon de l'Île du Cap-Breton et de la Nouvelle-Écosse continentale?